



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE
MERCREDI, LE 17 JANVIER 2018 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU
688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.**

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominique
M. Joseph Dydzak, substitut	Sainte-Adèle, Estérel
M. Jean Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte- Marguerite-du-Lac-Masson
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth- Nord,
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
M. Jean-Philippe Martin, substitut	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

ABSENCE :

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30, le président, M. Robert Bergeron, souhaite une bonne et heureuse année 2018 à tous, ainsi que la bienvenue M. Jean-Guy Galipeau en remplacement de M. Jean Pierre Monette, ainsi qu'aux substituts M. Jean-Philippe Martin et M. Joseph Dydzak .

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2017**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 5.1.1. Suivi
 - 5.1.2. Déchets non conformes
 - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
 - 5.2.1. Demande de permis à la Ville de Rivière-Rouge pour la construction du site
 - 5.2.2. Mandat pour signer la convention d'aide financière avec le MDDELCC, (subvention au PTMOBC)
6. **GESTION DES RESSOURCES**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.1. **Ressources financières**
 - 6.1.1. Présentation des états financiers au 31 décembre 2017
 - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental
 - 6.1.3. **Services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ**
 - 6.1.4. **Coût pour la disposition des matières organiques**
 - 6.1.5. **Adoption du plan d'action 2018**
 - 6.1.6. **Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**
 - 6.1.6.1. Demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour l'ajout d'une torchère.
 - 6.1.7. **Demande d'aller en appels d'offres**
 - 6.1.7.1. Auditeur
 - 6.1.7.2. Formation du personnel et mise en place des opérations (site de compostage - RIDR)
 - 6.1.8. **Demande de subvention « Emploi Été Canada 2018 » - mandat de signature)**
 - 6.1.9. **Formation des comités**
 - 6.1.9.1. Consultatif
 - 6.1.9.2. Vigilance
 - 6.1.9.3. Vérification
 - 6.1.10. **Déclarations des intérêts pécuniaires**
7. **OPÉRATION**
 - 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
8. **ENVIRONNEMENT**
 - 8.1. **Dépôt du compte-rendu du comité vigilance**
9. **COMMUNICATION**
 - 9.1. **Programme d'amélioration de la performance - Tricentris**
 - 9.2. **Dépôt des capsules d'information**
10. **INFORMATION**
11. **VARIA**
 - 11.1. **Remerciement M. Jean Pierre Monette**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3591
18.01.17

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en retirant le 6.1.7.1.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 décembre 2017

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

R.3592
18.01.17

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2017, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

4. CORRESPONDANCES

- 4.1. **Ville de Rivière-Rouge** (Nomination du délégué et substitut, CA)
- 4.2. **MRC d'Antoine-Labelle** (Nomination du délégué et substitut, comité vigilance)
- 4.3. **Action Bénévole**
 - 4.3.1. **Résolution** - Collecte de carton des ICI à Rivière-Rouge
 - 4.3.2. **Résolution** - Collecte de carton des ICI à Nominique
- 4.4. **Municipalité de Nominique** – (Résolution collecte de carton des ICI)
- 4.5. **Pierrette Laramée** (Plainte odeurs)
- 4.6. **MRC des Laurentides** (Nomination d'un nouveau délégué)
- 4.7. **Ville de Sainte-Adèle** (Appréciation)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. Suivi PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Suivi

Suite à une demande de la MRC d'Antoine-Labelle de rédiger le rapport de suivi des actions prévues en 2017 par la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR 2016-2020 des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Céline Beaugard, il est résolu :

De produire le rapport de suivi pour l'année 2017 pour la MRC D'Antoine-Labelle, selon les dispositions prévues, pour un prix de 1 600\$, et en option, un montant additionnel de 300\$ pour la préparation et la présentation d'un PowerPoint au conseil des maires.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.1.2. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin sert à informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « Le bon déchet à bonne place ».

5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

5.2.1. **Demande de permis à la Ville de Rivière-Rouge pour la construction du site de compostage**

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

De faire une demande à Ville de Rivière-Rouge afin d'obtenir les permis nécessaires à la construction du site de compostage et l'aménagement d'une partie de l'usine en aire de maturation. De plus, M. Marc Forget, directeur général, est mandaté afin de signer la documentation relative à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.2. **Mandat pour signer la convention d'aide financière avec le MDDELCC, (subvention au PTMOBC)**

R.3593
18.01.17

R.3594
18.01.17



No de résolution
ou annotation

R.3595
18.01.17

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

D'autoriser M. Robert Bergeron, président et M. Marc Forget, directeur général à signer la convention d'aide financière entre le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la demande de subvention Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers préliminaire au 31 décembre 2017

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2017 sans les ajustements de fin d'année.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

R.3596
18.01.17

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 22 novembre au 31 décembre 2017:

- Des chèques numéro 12640 à 12739 pour un montant total de 329 745,07\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 199 385,34\$;
- Les salaires pour les périodes de 49 à 53 pour l'année 2017 ainsi que la période 2 pour l'année 2018 du 27 novembre 2017 au 6 janvier 2018, totalisant la somme de 58 424,89\$.

Le tout totalisant la somme globale de 587 555,30\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- # 12653, Forage Boissonneault, remplacement du PO-3, 6 082,27\$
- # 12666, Colette Schwartz, consultante démarche d'acceptabilité sociale, rencontre du 5 décembre, 1 925,83\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- AccèsD : Rona Deslonchamps, réparation système de captage des biogaz, 94,58\$

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par Mme Monique Monette-Laroche, il est résolu :

R.3597
18.01.17

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 22 novembre au 31 décembre 2017 pour la somme de 8 102,68\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ

Attendu que conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et à la Solution UMQ, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés pour la période 2019-2023;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que La rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Actuaires inc. en conséquence ;

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3598
18.01.17

QUE Le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

QUE Ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés ;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;

QUE La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- QUE** La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaire Inc., dont la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;
- Que** La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Coût pour la disposition des matières organiques

- Considérant que** la Régie ouvrira son site de compostage à l'automne 2018.
- Considérant que** la Régie a une capacité résiduelle de traitement.
- Considérant que** la Régie a eu une demande pour qu'un organisme vienne disposer directement au site ses matières organiques.
- Considérant que** les coûts sont estimés à ce jour à 92\$ la tonne métrique.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

De fournir à l'organisme un prix budgétaire de 92\$ la tonne, afin qu'il puisse terminer son évaluation.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.5. Adoption du plan d'actions 2018

Présentation du plan d'actions 2018

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par Mme Céline Beauregard, il est résolu :

D'approuver le plan d'actions 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.6. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

- 6.1.6.1.** Demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour l'ajout d'une torchère.

Considérant que depuis les travaux de recouvrement final et de mise en service de 7 nouveaux puits d'extraction du biogaz sur le LET à l'automne 2017, le volume capté excède la capacité de destruction actuelle;

R.3599
18.01.17

R.3600
18.01.17



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Considérant que l'aménagement de puits d'extraction supplémentaires prévu en 2018 conjointement avec les travaux de recouvrement devient inutile tant que la capacité totale de destruction n'est pas augmentée;

Considérant que l'ajout d'une torchère est assujéti à une demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et que les délais d'émission sont d'un minimum de 4 à 5 mois.

Sur une proposition de M. René Pelletier, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

De mandater la firme WSP afin de préparer la demande de certificat d'autorisation au nom de la Régie pour un prix forfaitaire de 6 500 \$ et d'autoriser M. Marc Forget, directeur général à signer tous les documents requis. Les sommes nécessaires seront prises à même le budget fonds environnemental.

ADOPTÉE à l'unanimité

**R.3601
18.01.17**

6.1.7. Demande d'aller en appels d'offres

6.1.7.1. Auditeur

Point retiré.

6.1.7.2. Formation du personnel et mise en place des opérations (site de compostage - RIDR)

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour les services professionnels pour la formation du personnel et la mise en place des opérations pour le site de compostage à la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité

**R.3602
18.01.17**

6.1.8. Demande de subvention « Emploi Été Canada 2018 » - mandat de signature)

Considérant que les municipalités de La Conception, Lac-Saguay, La Macaza, La Minerve, L'Ascension, Labelle, Nominuingue et Rivière-Rouge vont commencer la collecte des matières organiques sur leur territoire en septembre 2018.

Considérant que les municipalités de la Rouge désirent reconduire les services d'agents en environnement (patrouille verte) sur leur territoire et que les municipalités de La Conception, Labelle et La Minerve veulent offrir ce service à leurs citoyens concernés, et ce, afin de sensibiliser la population à la collecte des matières organiques.

Considérant que ces municipalités ont prévu les sommes pour ce mandat à leur budget 2018.



No de résolution
ou annotation

R.3603
18.01.17

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

De faire une demande de subvention dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2018 », afin d'engager 4 étudiants pour la patrouille verte pour une durée de 13 semaines. Que M. Marc Forget, directeur général, soit autorisé, au nom de la Régie, à signer toute la documentation requise concernant cette demande de subvention et que tous les coûts inhérents à ce service soient facturés aux municipalités respectives.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.9. Formation des comités

6.1.9.1. Consultatif

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Monique Monette-Laroche, il est résolu :

R.3604
18.01.17

De former le comité consultatif pour l'année 2018 de la façon suivante :

Consultatif :

- Robert Bergeron, président et représentant de la MRC des Laurentides
- Denis Charette, représentant de la Ville hôtesse
- Francine A. Bélisle, représentante des 5 municipalités de la Rouge
- Steve Perreault, représentant de la MRC des Laurentides
- Jacques Gariépy, représentant de la MRC des Pays-D'en-Haut
- René Pelletier, représentant de la MRC des Pays-D'en-Haut
- Hervé Rivet, représentant administratif de Ville Rivière-Rouge
- Nancy Pelletier, représentante administrative MRCDL
- Jackline Williams, représentante administrative MRCPDH.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.9.2. Vigilance

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

R.3605
18.01.17

De nommer Mme Francine A. Bélisle afin de représenter la Régie sur le comité de vigilance, selon l'article 72 de Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.9.3. Vérification

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par M. Pascal De Bellefeuille, il est résolu :

R.3606
18.01.17

De nommer M. Marc L'Heureux, tel que recommandé par les auditeurs.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6.1.10. Déclarations des intérêts pécuniaires

Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires

Francine A. Bélisle	Georges Décarie	Alain Otto
Céline Beauregard	Gisèle Dicaire	René Pelletier
Robert Bergeron	Joseph Dydzak	Steve Perreault
Pascale Blais	Jean-Guy Galipeau	Maurice Plouffe
Steve Bouchard	Jacques Gariépy	Pierre Poirier
Nadine Brière	Sylvain Gélinas	Kathy Poulin
Claude Charbonneau	Marc L'Heureux	Linda Robert
Daniel Charette	Monique Monette-Laroche	Luc St-Denis
Denis Charette	Steven Larose	Benoit Thibeault
Pascal De Bellefeuille	Jean-Philippe Martin	Timothy Watchorn

6.2. Ressources humaines

Aucun suivi

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques trimestrielles et cumulatives d'enfouissement et de récupération au 31 décembre 2017.

8. ENVIRONNEMENT

Dépôt du compte-rendu du comité vigilance du 26 octobre 2017.

9. COMMUNICATION

9.1. Programme d'amélioration de la performance - Tricentris

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

De faire parvenir une lettre à Tricentris pour les informer que le programme d'amélioration de la performance est essentiel pour les municipalités, afin de maintenir les mesures de sensibilisation déjà en place.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.2. Dépôt des capsules d'information.

- Capsule de décembre : « Quoi faire avec le surplus de recyclage? »
- Capsule de janvier : « Le bac vert : plus utile que jamais! »

R.3607
18.01.17



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

10. INFORMATION

10.1. Point d'information du directeur général

- Visite du site par un représentant du pénitencier;
- Panneau d'affichage, à l'entrée du site, en voie de réalisation;
- Prolongation du mur coupe-écran en collaboration avec les entreprises Couillard;
- Partage aux maires et directeurs généraux d'un vidéo sur la construction des cellules 5 et 6.

11. VARIA

11.1. Remerciement M. Jean Pierre Monette

Sur une proposition de M. Robert Bergeron, appuyée par Mme Monique Monette-Laroche, il est résolu :

R.3608
18.01.17

D'envoyer une lettre de merci à M. Jean Pierre Monette pour les années passées à siéger au conseil d'administration, ainsi qu'au comité consultatif de la Régie, de janvier 2014 à décembre 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.3609
18.01.17

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Guy Galipeau propose la levée de la séance à 21h00.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier